

Délibération du Conseil municipal

Département de la Haute-Savoie, Canton de Faverges

COMMUNE DE MONTMIN (74210)

Séance du 10 décembre 2015

Nombre de conseillers : En exercice : 10

Présents : 9 Votants : 9

Date de convocation et affichage : 03.12.2015

Etaient Présents :

M. BETEND Philippe, CARRERA Alain, CHARREL Roselyne, GAMICHON Mickaël, HOFFMANN Bernard, MANIGLIER Marcel, M TRIGANCE José et TUGEND Robert, VAUTIER Chantal.

Absent excusé : M CHASSIGNEU François.

M BETEND Philippe est élu secrétaire de séance.

L'an deux mille quinze, le dix décembre à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de Montmin régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. TUGEND, Maire.

DELIBERATION N° 57/2015

Règlement du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

DONNE UN AVIS FAVORABLE sur le projet de Règlement du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal tel qu'arrêté le 10 novembre 2015 par le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Faverges.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an susdits.

Le Maire,

Robert TUGEND



**TRANSMIS PREFECTURE
de HAUTE-SAVOIE le
14.12.2015**

**Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture**

Commune de MONTMIN : PARAPHES

RT